

■ Langage des signes

AVEC DES YEUX, DES MAINS... NOUS SOMMES FAITS POUR NOUS ENTENDRE !

L'association Des Yeux, des Mains s'adresse aux personnes sourdes et entendantes pour qu'elles s'enrichissent de leurs différences et abordent la surdité comme une culture à part entière plutôt que comme un handicap.

L'histoire de la culture sourde est très mouvementée. Après avoir connu un âge d'or grâce à des figures emblématiques comme l'Abbé de l'Épée puis Auguste Bébian, Ferdinand Berthier, Laurent Clerc... le congrès de Milan, en 1880, interdit la langue des signes. «... provoquant à terme un véritable "génocide" de la culture sourde. Ce qui n'était pas un handicap l'est devenu. On les a handicapés deux fois!» déclare Armande Collin, administratrice de l'association. Il faudra attendre 1977 pour que le Ministère de la Santé abroge cet interdit et 1991 pour que la loi Fabius autorise l'éducation des enfants sourds en langue des signes. En 2005, la loi pour l'égalité des droits des personnes handicapées la reconnaît comme une langue à part entière et dans les administrations les sourds doivent bénéficier d'un dispositif adapté. Un nouveau métier voit le jour : interprète en LSF.

Le grand projet de l'association Des Yeux, des Mains est la création d'un centre ressources pour l'Aube. « Nous voulons mutualiser les associations autour de la surdité dans un lieu d'échanges unique qui permettra aux communautés sourdes et entendantes de se rejoindre et trouver des réponses à leurs demandes et besoins complémentaires », explique Armande.



Face à Guillaume, leur formateur diplômé, les apprenant, tous entendant, ne communiquent qu'avec la langue des signes

L'activité première de l'association est l'enseignement de la langue des signes française (LSF), de 18 h à 20 h, certains jours de la semaine en fonction des niveaux (de 1 à 10). Des stages d'une semaine sont également prévus pour les débutants ; le prochain aura lieu du 3 au 7 mars. Des Yeux, des Mains propose aussi des cours pour enfants entendant : le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30 pour les 8-11 ans et de 16 h à 17 h 30 pour les 12-14 ans. L'association organise toute l'année des soirées débats, conférences à thèmes, des cafés signes et des ateliers pour les parents d'enfants sourds dans lesquels sont donnés des conseils pour communiquer, jouer et participer, sous forme de jeux, à l'éveil de leurs enfants. ■

Adrien et Pierre, salariés à 10 de Cœur

Contact... 06 48 12 99 37

Informations sur le site... www.dydm.fr